

Synthèse des observations du public
Consultation du 10 avril 2024 au 01 mai 2024

Arrêté portant suppression du site Natura 2000
« Pelouses associées aux milieux forestiers des plateaux de Basse
Bourgogne»

Aucun commentaire n'a été émis pour le projet d'arrêté de création de la zone spéciale de conservation « Pelouses associées aux milieux forestiers des plateaux de Basse Bourgogne».